

**Le très hon. M. Howe:** Certains disent que ce n'a pas été la coutume au Canada. Pourquoi? Tout simplement parce que ce n'est que depuis deux ans que le gouvernement a eu à faire face à des manœuvres déclarées d'obstruction systématique.

**M. Fleming:** Celles de l'an dernier ne vous ont pas plu, n'est-ce pas?

**Le très hon. M. Howe:** Quand l'honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) fait des harangues politiques, il ne se gêne pas dans ses déclarations. J'ai lu par exemple qu'il a dit que cette obstruction systématique durerait à perpétuité.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur...

**Des voix:** Asseyez-vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre ne reprend pas son siège. Quand le ministre aura terminé ses observations, le député pourra soumettre la question...

**M. Diefenbaker:** Je soulève simplement la question de privilège.

**M. l'Orateur:** Très bien, l'honorable représentant soulève la question de privilège, mais je veux lui signaler...

**M. Diefenbaker:** Je dis que cette déclaration n'est pas exacte.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si l'honorable député soulève une question de privilège et s'il arrive que sa question de privilège soit frauduleuse...

**M. Fleming:** Monsieur l'Orateur!

**M. l'Orateur:** L'expression est employée régulièrement à la Chambre des communes du Royaume-Uni. \*Je n'en ai pas ici le texte, mais pour l'édification de l'honorable député je l'apporterai à la Chambre. Sir Winston Churchill lui-même l'a employée. Il s'est exprimé ainsi: "Monsieur l'Orateur, ces frauduleuses rappels au Règlement, et ces frauduleuses questions de privilège ne sont-ils pas devenus un scandale à la Chambre?" \*Je veux simplement dire ceci. L'honorable député qui a la parole a le droit de faire son discours sans être interrompu, sauf, évidemment, par ces réflexions brèves qui sont consignées au compte rendu. Toutefois, lorsqu'un député se lève pour enlever la parole à un autre qui l'a déjà, ce doit être pour invoquer le Règlement ou pour poser avec raison la question de privilège, mais jamais pour faire une rectification ni pour discuter un point avancé par celui qui a la parole. Il a le droit de le faire à la fin du discours de l'honorable député.

**Le très hon. M. Howe:** Puis la CCF nous a menacés au cours du débat de recourir à tous les moyens permis par le Règlement pour faire obstruction au débat.

**M. Coldwell:** Non pour faire obstruction.

**Le très hon. M. Howe:** Les cécéfistes l'ont fait jusqu'ici. Je leur concède qu'ils ont le maximum des points.

**M. Coldwell:** Non pour faire obstruction mais pour assurer une discussion conforme au Règlement.

**Le très hon. M. Howe:** Employez votre vocabulaire; j'ai le mien.

**L'hon. M. Rowe:** Personne ne voudrait se servir des mots que vous employez.

**Le très hon. M. Howe:** Il n'y a pas lieu, que je sache, que je parle plus longtemps maintenant. J'aurai peut-être l'occasion de m'exprimer en comité et plus tard. Je tiens toutefois à dire que je suis fier de me trouver du côté pratique de cette discussion.

**M. Fleming:** Peu vous importe de détruire en même temps le Parlement.

**Le très hon. M. Howe:** Par tempérament et de par ma formation je suis un constructeur. Je suis heureux de faire partie d'un gouvernement qui construit. En présence d'un grand besoin national ou d'une grave urgence nationale le Gouvernement est toujours prêt à faire sa part pour remédier à la situation...

**M. Fleming:** Et périsse le Parlement par le fait même!

**Le très hon. M. Howe:** ...comme il l'a fait en l'occurrence. Nous savons qu'il y a urgence et que des mesures s'imposent. Les honorables vis-à-vis peuvent peut-être nous instruire sur la nécessité d'une manœuvre dilatoire. Pour ma part, j'aimerais en connaître les raisons et savoir qui pousse à l'obstruction et aux retards que nous subissons.

**M. Fleming:** La population du Canada ne vous a pas donné mandat pour faire ce que vous faites. Donnez-lui seulement une chance!

**Le très hon. M. Howe:** Nous le ferons en temps opportun. Nous lui avons donné pas mal d'occasions de ce genre depuis mon temps.

**M. Fleming:** Vous n'avez aucun mandat en cette affaire. Si vous pensez pouvoir en obtenir, allez au peuple.

**M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu, l'autre jour, le privilège d'assister...

\* Voir page 4183.